État de mise en œuvre de l'e-APP

Ce tableau identifie les Autorités compétentes qui ont mis en œuvre l'une ou les deux composantes de l'e-APP[1].
Veuillez noter qu'il se peut que les Parties figurant dans cette liste aient désigné d'autres Autorités compétentes qui n'ont pas encore mis en œuvre l'e-APP.

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre		e-Apostille		Observations
1	Andorre	Ministère des Affaires étrangères	1	Disponible ici			
2	Argentine	Ministère des Affaires étrangères et du Culte	2	Disponible ici	1	avril 2019	Il existe deux e-Registres : le premier pour les Apostilles émises entre le 17 novembre 2017 et le 14 avril 2019, et le deuxième pour les Apostilles émises à partir du 15 avril 2019.
3	Arménie	Ministère de la Justice	3	Disponible ici	2	avril 2021	

[1] Bien que le Bureau Permanent s'efforce d'assurer une actualisation régulière de ce tableau, le contenu est fourni par les parties contractantes et il peut y avoir un retard dans la réception de ces informations.

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre		e-Apostille		Observations
4	Australie	Ministère des Affaires étrangères et du commerce	4	Disponible ici			Seules les Apostilles émises à compter du 14 décembre 2015 peuvent être vérifiées sur l'e-Registre. Pour vérifier les Apostilles émises avant cette date, veuillez envoyer un courrier électronique à l'adresse legalisations.australia@dfat.gov.au.
5	Autriche	Ministère fédérale de l'Europe, de l'Intégration et des Affaires étrangères	5	Disponible ici	3	juin 2015	
6	Azerbaïdjan	Ministère de la Justice	6	Disponible ici			
7	Bahreïn	Ministère des Affaires étrangères	7	Par le biais d'un code QR	4	décembre 2015	Aucun lien spécifique n'est disponible car l'e-Registre fonctionne au moyen de codes de réponse rapide (QR) pour la génération d'URL uniques.
8	Belgique	Service Public Fédéral des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement	8	Disponible ici	5	mars 2018	
9	Bolivie	Ministère des affaires étrangères	9	Disponible ici	6	avril 2019	

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre		e-Apostille	Observations
10	Brésil	Conseil national de justice	10	Disponible ici	7 juillet 2021	Il existe deux e-Registres : le premier pour les Apostilles émises avant le 3 août 2020 ; le deuxième pour les Apostilles émises à partir de cette date.
11	Bulgarie	Ministère de la Justice	11	Disponible ici		
		Ministère des Affaires étrangères		Disponible ici		
		Centre national pour l'information et la documentation		Disponible ici	8 juin 2020	
		Administrations régionales		Disponible ici		
12	Canada	Ministère des Services au public et aux entreprises de l'Ontario	12	Disponible ici		
		Ministère de la Justice du Québec		Disponible ici		
13	Chili	Autorités pertinentes des ministères de la Justice, de l'Éducation, de la Santé, des Affaires étrangères et du Service du registre de l'État civil et de l'identification	13	Disponible ici	9 août 2016	
14	Chine	Chine continentale : Ministère des Affaires étrangères	14	Disponible ici		
		RAS de Hong Kong : Le Greffier de la Haute Cour		Disponible ici		

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre		e-Apostille		Observations
		RAS de Macao : Directeur du Bureau des Affaires juridiques		Disponible ici			
15	Colombie	Ministère des Affaires étrangères	15	Disponible ici	10	octobre 2007	
16	Corée, République de	Ministère des Affaires étrangères Ministère de la Justice	16	Disponible ici	11	novembre 2016	
17	Costa Rica	Ministère des Affaires étrangères et du Culte	17	Disponible ici			
18	Danemark	Ministère des Affaires étrangères	18	Disponible ici	12	novembre 2017	
19	El Salvador	Ministère des Affaires étrangères	19	Par le biais d'un code QR	13	décembre 2022	
20	Equateur	Ministère des Affaires étrangères et de la Mobilité Humaine	20	Disponible ici	14	juillet 2024	L'e-Apostille est envoyée par courrier électronique au demandeur, accompagnée d'un code Q. En le scannant, l'utilisateur est redirigé vers le lien officiel où il peut verifier l'Apostille émise.

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre		e-Apostille		Observations
21	Espagne	44 Autorités compétentes relevant de l'administration ou du pouvoir judiciaire	21	Disponible ici	15	novembre 2008	Murcia a mis en œuvre la composante de l'e-Apostille en novembre 2008 et la mise en œuvre sur l'entièreté du territoire a été achevée en mai 2011. Un e-Registre central est utilisé par toutes les Autorités compétentes du ressort du Ministère de la Justice.
22	Estonie	Chambre des notaires	22	Disponible ici	16	décembre 2017	
23	États-Unis d'Amérique	Arkansas – Secrétaire d'État	23	Disponible ici			
		Californie – Secrétaire d'État		Disponible ici			
		Caroline du Nord – Secrétaire d'État		Disponible ici			
		Colorado – Secrétaire d'État		Disponible ici			

Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille	Observations
	Connecticut - Secrétaire d'État		17 septembre 2023 (i) Pilote*	L'état du **Connecticut** a instauré un programme pilote e-Apostilles le 19 septembre 2023. Les Apostilles émises dans cet état peuvent être vérifiées en contactant l'autorité compétente du Connecticut au 860-509-6002 ou par courrier électronique à l'adresse bsd@ct.gov. (*Il convient de noter que les e-Apostilles émises dans le cadre du programme pilote du Connecticut sont considérées comme légitimes et valablement émises*).
	Delaware – Secrétaire d'État	Disponible ici		
	Kentucky – Secrétaire d'État	Disponible ici	(ii) mai 2024	

Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille		Observations
	Minnesota – Secrétaire d'État	Disponible ici	(iii)	mars 2024 Pilote*	L'état de **Minnesota** a instauré un programme pilote e-Apostilles le 15 mars 2024. (*Il convient de noter que les e-Apostilles émises dans le cadre du programme pilote de Minnesota sont considérées comme légitimes et valablement émises*).

Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille	Observations
	Montana – Secrétaire d'État	Disponible ici	(iv) février 2023 Pilote*	Alors que l'état du **Montana** avait commencé à émettre des e-Apostilles de manière limitée en juin 2019, il a instauré un programme pilote e-Apostilles le premier février 2023 qui se poursuivra jusqu'au printemps 2024, date à laquelle le Montana prévoit de passer à une solution permanente d'e-Apostilles. Les Parties contractantes à la Convention Apostille seront informées de tout changement apporté à ce programme. (*Il convient de noter que les e-Apostilles émises par le Montana en 2019 et dans le cadre du programme pilote du Montana sont considérées comme légitimes et valablement émises*).
	New York – Secrétaire d'État	Disponible ici		

Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille	Observations
	Rhode Island – Secrétaire d'État	Disponible ici	(v) novembre 2023 Pilote*	L'état de **Rhode Island** a instauré un programme pilote e-Apostilles le premier novembre 2023. (*Il convient de noter que les e-Apostilles émises dans le cadre du programme pilote de Rhode Island sont considérées comme légitimes et valablement émises*).
	Tennessee – Secrétaire d'État	Disponible ici		
	Texas – Secrétaire d'État	Disponible ici		L'e-Registre enregistre uniquement les Apostilles émises par le Service des sociétés du Secrétaire d'État.
	Utah – Bureau du Lieutenant-Gouverneur		(vi) septembre 2023 Pilote*	L'état de l'**Utah** a instauré un programme pilote e-Apostilles le 19 septembre 2023. (*il convient de noter que les e-Apostilles émises dans le cadre du programme pilote de l'Utah sont considérées comme légitimes et valablement émises*).

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre		e-Apostille		Observations
		Virginie-Occidentale – Secrétaire d'État		Disponible ici			
		Washington – Secrétaire d'État		Disponible ici	(vii)	février 2024 Pilote*	L'état de **Washington** a instauré un programme pilote e-Apostilles le 12 février 2024. (*Il convient de noter que les e-Apostilles émises dans le cadre du programme pilote de Washington sont considérées comme légitimes et valablement émises*).
24	Fédération de Russie	Ministère de la Justice	24	Par le biais d'un code QR	18	mars 2023	
25	France	Conseils régionaux et chambres interdépartementales de notaires	25	Disponible ici	19	mai 2025	Les apostilles délivrées par les autres autorités compétentes sont délivrées en format papier et ne figurent pas dans l'e-Registre.
26	Géorgie	Ministère de la Justice	26	Disponible ici	20	septembre 2020	
		Ministère de l'Intérieur		Disponible ici		septembre 2023	
27	Grèce	Ministère de la Gouvernance numérique	27	Disponible ici	21	juillet 2023	

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre		e-Apostille	Observations
28	Guatemala	Ministère des Affaires étrangères	28	Disponible ici	22 février 2021	
29	Inde	Ministère des Affaires étrangères	29	Disponible ici		
30	Indonésie	Ministère de la Justice et des Droits de l'homme	30	Disponible ici		
31	Irlande	Ministère des Affaires étrangères	31	Disponible ici		
32	Israël	Ministre de la Justice	32	Disponible ici	23 décembre 2021	
33	Kazakhstan	Autorités pertinentes de plusieurs ministères et services	33	Disponible ici	24 janvier 2022	
34	Kosovo	Ministère des Affaires étrangères (Département des affaires consulaires) Ministère des affaires intérieures (Agence de l'état civil)	34	Disponible ici		
35	Lettonie	Conseil des notaires assermentés	35	Disponible ici	25 juillet 2019	
36	Maroc	Ministère de la Justice	36	Disponible ici		
37	Mexique	Baja California Sur	37	Disponible ici		
		District fédéral – Service juridique		Disponible ici		

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre		e-Apostille		Observations
		Jalisco – Secrétariat du Gouvernement		Disponible ici			
		Ministère de l'Intérieur		Disponible ici			
38	Moldova, République de	Ministère de la Justice	38	Disponible ici	26	octobre 2013	
39	Nicaragua	Ministère des Affaires étrangères	39	Disponible ici			
40	Nouvelle Zélande	Ministère de l'Intérieur	40	Disponible ici	27	mai 2009	
41	Ouzbékistan	Ministère des Affaires étrangères, Ministère de la Justice, Cour suprême et autres autorités	41	Disponible ici	28	août 2022	
42	Pakistan	Ministère des Affaires étrangères	42	Disponible ici ou par le biais d'un code QR			
43	Panama	Órgano Judicial	43	Par le biais d'un code QR	29	avril 2023	
44	Paraguay	Ministère des Affaires étrangères	44	Disponible ici			
45	Pérou	Ministère des Affaires étrangères	45	Disponible ici	30	février 2021	

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre		e-Apostille		Observations
46	Philippines	Département des Affaires étrangères	46	Disponible ici (e-Registre pour les Apostilles émises sur des actes d'état civil). Disponible ici (e-Registre pour les Apostilles émises sur d'autres types d'actes publics exécutés à partir du début du mois de décembre 2022).	31	mars 2024	La vérification d'autres Apostilles peut s'effectuer via l'adresse mail suivante : oca.verification@dfa.gov.ph.
47	République dominicaine	Ministère des Affaires étrangères	47	Disponible ici	32	juin 2020	
48	Roumanie	Institutions du Préfet	48	Disponible ici			
49	Royaume-Uni	Ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth	49	Disponible ici	33	décembre 2021	

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre	e-Apostille	Observations
		Îles Caïmans : Bureau des passeports et des services corporatifs	Disponible ici		
50	Saint-Kitts-et-Nevis	Ministère des Affairs étrangères	50 Disponible ici		
51	Singapour	Académie de droit de Singapour	51 Disponible ici		
52	Slovénie	11 Tribunaux régionaux	52 Disponible ici	34 octobre 2015	
53	Tadjikistan	Ministère des Affaires étrangères Ministère de la Justice	53 Disponible ici		
54	Türkiye	Autorités compétentes de supervision : Ministère de la Justice Ministère de l'Intérieur	54 Disponible ici	35 janvier 2019	
55	Ukraine	Ministère de l'Éducation et de la Science	55 Disponible ici		
		Ministère de la Justice	Disponible ici		

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre		e-Apostille		Observations
56	Uruguay	Ministère des Affaires étrangères	56	Disponible ici	36	Septembre 2023	Depuis le 18 septembre 2023, l'Uruguay a mis en œuvre la composante e-Apostille de l'e-APP pour les actes publics. La procédure s'effectue sur le site web du ministère des Affaires étrangères, qui est l'autorité compétente responsable de l'émission des Apostilles sur les actes publics – via le lien suivant : < https://www.gub.uy/tramites/apostilla-yo-legalizacion-documentos-publicos-uruguayos-extranjeros-produzcan-efectos-exterior-republica >.

	Parties	Autorité(s) compétentes	e-Registre		e-Apostille		Observations
57	Venezuela	Ministère de la Planification	57	Disponible ici	37	avril 2019	Il existe trois e-Registres : le premier pour les Apostilles émises avant le 23 mai 2018, le second pour les Apostilles émises entre le 24 mai 2018 et le premier mai 2019 et le troisième pour les Apostilles émises à partir du 2 mai 2019. Apostilles électroniques délivrées uniquement pour la Certification d'extrait de casier judiciaire et la Certification des données pour les effets consulaires.

* Les programmes pilotes e-Apostilles ne sont pas une condition préalable à la mise en œuvre de la composante e-Apostille de l'e-APP. Toutefois, les e-Apostilles émises dans le cadre de programmes pilotes individuels par le Connecticut, le Montana et le Rhode Island énumérés dans le présent document sont considérées comme légitimes et valablement émises et ne sont pas des e-Apostilles test.